

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43/PCG portant remboursement de dépenses engagées par Ecole militaire préparatoire d'Aix- en-Provence

n° 43/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
27 juillet 1967

Numéro JO
n° 9 du 10/08/1967

Date du numéro
10 août 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le remboursement à l'Ecole militaire d'Aix-en-Provence des frais engagés par elle pour l'entretien de l'élève Mohamed Ali Amane, soit la somme de 833,88 francs français (36.255 FD) au titre des années 1966-1967. Cette dépense sera imputée au budget local.

chapitre 22, article 3, sur l'exercice 1967.